



**Avis de concours de recrutement
 d'un professeur Agrégé (Réserve aux Candidats militaires)**

Le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir annonce le recrutement d'un professeur agrégé au profit de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir (01 poste) session du **05 Septembre 2018** dans les spécialités suivantes :

Candidats Militaires

La section des sciences cliniques: Spécialité de médecine et spécialités médicales

- Radiologie (01 poste)

Les professeurs agrégés sont recrutés par voie de concours d'agrégation ouvert aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

1) Être professeur assistant militaire justifiant :

- Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui ont effectué la totalité de leur résidanat.
- Soit être issu du cadre des maîtres assistants comptant quatre années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours.
- Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui sont issus de la spécialisation sur concours des hôpitaux étrangers des armées.

2) Être médecin, pharmacien civil ou militaire ayant assuré à l'étranger, dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays d'accueil et à temps plein, des fonctions hospitalo-universitaires au moins équivalentes à celle de professeurs-assistants dans l'une des conditions suivantes :

- Soit pendant une durée de quatre années au moins ;
- Soit pendant une période de deux ans au moins en qualité de chef de clinique dans un centre hospitalier et universitaire, complétée, au Maroc dans un centre hospitalier siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire à concurrence de la période exigée au paragraphe 1er b) ci-dessus.

Les candidats des spécialités non cliniques ne peuvent en aucun cas, se présenter au concours d'agrégation dans une spécialité clinique.

II)- Dossier de candidature :

Les candidats au concours d'agrégation doivent adresser leur demande d'inscription, établie sur papier libre, au doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir, avant le **05 Aout 2018**,

Le dossier de candidature comporte :

- Une demande d'inscription indiquant le nom, prénom, adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir
- Attestation confirmant que le candidat a accompli :
 - Soit 4 ans d'exercice au moins en tant que maître assistant
 - Soit 3 ans au moins en tant que professeur assistant.
- Photocopie certifiée conforme de la carte d'identité nationale.
- Copie de l'arrêté ministériel portant nomination de l'intéressé en tant que professeur assistant ou maître assistant.
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat, de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.
- Une épreuve de titres et travaux en 7 exemplaires.



**Avis de concours de recrutement de Professeurs assistants
 (Réserve candidats Militaires)**

Le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir annonce le recrutement des Professeurs Assistants Militaires (06 postes) session du **05 Septembre 2018** au profit de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir et dans les spécialités suivantes :

| Candidats Militaires | |
|---|------------------|
| Sciences cliniques | Nombre de postes |
| Spécialité de médecine et spécialités médicales : | |
| Cardiologie | 01 |
| Gastro-entérologie | 01 |
| Néphrologie | 01 |
| Neurologie | 01 |
| Sciences de l'anatomie, chirurgie et spécialités chirurgicales | |
| Chirurgie réparatrice et plastique | 01 |
| Médecine des urgences et de catastrophes | 01 |

Ce concours est ouvert:

Aux candidats Militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résidanat des centres hospitaliers siège de faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologique et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne ; Pour les spécialités dont la durée normale du résidanat est de trois ans les candidats doivent justifier d'une année complémentaire d'exercice, de formation ou de stage.

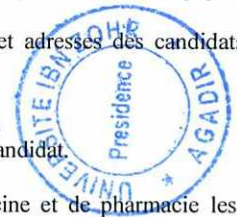
Dossier de candidature

Les candidats au concours doivent adresser leur demande d'inscription, établie sur papier libre, au doyen de la faculté de médecine et de pharmacie d'Agadir.

La demande d'inscription devra indiquer les noms, prénoms et adresses des candidats et la spécialité pour laquelle ils désirent concourir.

A cette demande seront joints :

- un relevé des titres et travaux scientifiques en 07 exemplaires;
 - un état des fonctions hospitalo-universitaires assurées par le candidat
- Les documents ci-dessus doivent être :
- * soit certifiés exacts par le doyen de la faculté de médecine et de pharmacie les ayant délivrés ;
 - * soit certifiés conformes aux originaux correspondants par les autorités compétentes pour les candidats marocains justifiant de diplômes et titres étrangers. Dans ce cas, la faculté concernée a le droit de réclamer les originaux des titres précités ;
 - Une attestation de validation de cursus normal de résidanat ;
 - Deux (02) copies de la C.I.N certifiées conforme à l'originale
 - Autorisation de participation au concours délivrée par le Ministère de tutelle ;
 - Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques ;



Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Faculté de Médecine et de Pharmacie située au Nouveau Complexe Universitaire d'Agadir, avant le 05/08/2018